



Assemblée générale

Distr. générale
19 novembre 2013
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session
Point 114 a) de l'ordre du jour
Élections aux sièges devenus vacants
dans les organes principaux : élection
de cinq membres non permanents
du Conseil de sécurité

**Lettre datée du 18 novembre 2013, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de la Jordanie
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre de Nasser S. Judeh, Ministre des affaires étrangères et des expatriés du Royaume hachémite de Jordanie, concernant la décision du Gouvernement jordanien de poser sa candidature à un siège non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2014-2015.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Zeid Ra'ad Zeid **Al-Hussein**



**Annexe à la lettre datée du 18 novembre 2013 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la Jordanie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

**Lettre de Nasser S. Judeh, Ministre des affaires étrangères
et des expatriés du Royaume hachémite de Jordanie,
concernant la décision du Gouvernement jordanien
de poser sa candidature à un siège non permanent
du Conseil de sécurité pour la période 2014-2015**

J'ai l'honneur de vous écrire concernant le siège vacant non permanent au Conseil de sécurité attribué au Groupe des États d'Asie et du Pacifique pour la période 2014-2015. Le Royaume d'Arabie saoudite a renoncé à ce siège et nous respectons son choix souverain et en comprenons les motifs.

Vous le savez, le Groupe des États d'Asie et du Pacifique doit maintenant proposer une candidature au siège vacant. Le Royaume hachémite de Jordanie croit absolument aux principes et buts sur lesquels l'Organisation des Nations Unies est fondée. Il est convaincu de la nécessité de préserver la paix et la sécurité internationales et est attaché à la réalisation des nobles objectifs de l'Organisation. Sa présence au Conseil de sécurité serait un moyen de réaffirmer ces objectifs par une action concrète.

La préservation de la paix et de la sécurité internationales est un objectif fondamental et crucial pour mon pays. Depuis qu'elle est devenue indépendante et a adhéré à l'Organisation des Nations Unies, la Jordanie a, en paroles et en actions, été attachée à la paix et à la sécurité, qu'elle s'est constamment efforcée de promouvoir, de consolider et de préserver. Ses mandats passés au Conseil de sécurité ont témoigné de cette ferme position de principe. Sous l'autorité du Roi Abdullah II Bin Al Hussein, la Jordanie a œuvré sans relâche pour la paix et pour une solution à deux États, juste et globale, du conflit israélo-arabe, au cœur duquel se pose la question de Palestine, par la création d'un État palestinien indépendant conformément au droit international, issue qui rétablirait la paix et la sécurité pour tous. La Jordanie a également participé efficacement et intensivement aux opérations internationales de maintien de la paix dans le monde entier, et sa contribution a été saluée pour sa compétence et sa qualité. Le Gouvernement du Royaume hachémite de Jordanie aspire à coopérer plus étroitement avec tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et avec ses principaux organes et institutions spécialisées, dont plusieurs sont ses hôtes.

Vu ce qui précède, j'ai l'honneur de vous informer, au nom du Gouvernement du Royaume hachémite de Jordanie, de notre candidature officielle au Conseil de sécurité pour la période 2014-2015. Notre décision en la matière a été prise après de nombreuses consultations, notamment avec le Royaume d'Arabie saoudite et les États arabes.

S'il devient membre non permanent du Conseil de sécurité, mon pays espère démontrer son attachement absolu à la coopération avec les autres membres afin de revitaliser les travaux du Conseil et de s'acquitter efficacement de ses obligations selon la Charte. La Jordanie est convaincue de l'importance du rôle du Conseil et le prouverait par son action de membre non permanent. Je vous serais donc reconnaissant de bien vouloir faire le nécessaire, conformément au règlement intérieur applicable, pour que la Jordanie devienne un candidat.

Le Ministre des affaires étrangères et des expatriés
du Royaume hachémite de Jordanie
(*Signé*) Nasser **Judeh**
